



Ville de Nivelles



Bulletin communal officiel ■ n°21 ■ Novembre 2008 ■ www.nivelles.be

# Gens de Nivelles

Djins d'Nivèle

## > Aménagement du parking Saint-Roch

Plus d'infos en page 7



**Propreté : 0800 99 354**  
(numéro gratuit)

> Village de Noël

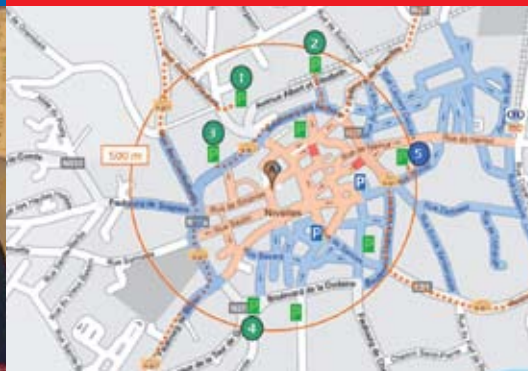
p.3

> Parking dans la ville

p.5

> Les mares didactiques

p.13



# Editorial



## Campagne de communication interne « Attitude positive »

Nivelles a récemment modernisé son image et sa communication par le biais de plusieurs démarches : son nouveau logo, sa charte graphique, le renouveau du Bulletin communal « Gens de Nivelles », l'agenda communal bimestriel diffusé sur les planimètres placés aux points stratégiques de la Ville, un site internet innovateur, ...

Un nouveau point fort de ce programme : une campagne de communication interne axée sur l'« Attitude positive » du personnel communal.

### Les objectifs

Cette initiative vise avant tout à optimiser le fonctionnement et l'efficacité de notre administration communale.

En rappelant avec humour aux membres du personnel, tous services confondus, certains principes importants de comportements vis-à-vis du citoyen-client, de leur collègues directs ou des autres cellules de l'administration ou certains principes relevant de la bonne gestion, nous souhaitons insuffler motivation et dynamisme aux agents.

Dans l'entreprise communale, chacun est un maillon précieux de la chaîne du service rendu au citoyen. Il importe que les agents en soient conscients et avancent ensemble dans la même direction.

### La méthode

Nous avons choisi six thèmes porteurs et représentatifs à nos yeux des bases d'une « attitude positive » :

- la qualité de l'accueil offert au citoyen ;
- le travail en équipe, la collaboration entre agents d'une même cellule ;
- la qualité du service offert au citoyen ;
- le comportement économe de chacun ;
- la communication et la collaboration inter-services ;
- l'acceptation des nouvelles méthodes de travail.

Un visuel humoristique et un slogan évocateur composeront les affiches qui seront disséminées dans les divers bâtiments communaux.

Un flyer reprenant le visuel de l'affiche et développant le thème en quelques conseils pratiques sera remis à chaque agent.

### Le premier thème : qualité de l'accueil

Le sourire est également l'image sur laquelle nous avons centré le premier thème de la campagne. « Investissons dans le sourire, nous serons tous gagnants ! » Voilà le premier message lancé aux agents.

Après tout, quoi de plus naturel que de sourire à notre interlocuteur. Cependant une situation difficile, la complexité croissante des missions remplies par nos services, un surcroît de travail, influent parfois sur notre comportement et notre façon d'accueillir la demande du citoyen. Le flyer remis aux agents, placé en vue dans l'espace de travail, de même que les affiches, doivent permettre à ceux-ci de garder à l'esprit quelques principes simples et efficaces pour un accueil de qualité, courtois, ouvert et constructif.

### La suite

Les différents thèmes se succéderont tous les deux mois environ, aiguillant les agents communaux dans la pratique quotidienne de leur métier de service à la population.

### En conclusion ...

Résolument constructive, cette initiative se veut motivante et fédératrice, entraînant les travailleurs de notre Administration vers un objectif commun : un service encore plus efficace et satisfaisant à la population, dans le respect des principes de bonne gestion. Ce projet s'inscrit dans une démarche qualité globale qui se poursuivra dans les mois et les années qui viennent pour aboutir, nous le souhaitons à une certification ISO.

Pierre HUART,  
Bourgmestre



## Sommaire

A la Une	3	Patrimoine	7	Centenaire nivelloise	12
Police	4	Tribune politique	8 et 9	Environnement	13
Prévention	4	Conseil communal	10	Commerce	13
Mobilité	5	Guichet social	10	Agenda	14 et 15
Police	6	Prévention & Jeunesse	11	Piscine en Fête	15
Place aux enfants	6	Académie	12	Etat civil - Pharmacies	16
Informatique	7	Extrascolaire	12		

A la une

# 20<sup>ème</sup> Grand Marché de Noël !

L'Office du Tourisme organise de nombreuses activités dans le cadre des Fêtes de Noël à l'approche de cette fin d'année. Plus de 200 exposants et artisans locaux, régionaux et même ... internationaux vous proposeront de découvrir leurs objets et leurs créations qui constitueront des cadeaux originaux pour votre famille et vos proches. Sans oublier le côté gourmand de cet événement ...

## Village de Noël

Vendredi 5 décembre de 18h à 21h  
Samedi 6 décembre de 8h à 22h  
Dimanche 7 décembre de 10h à 20h

## Marché aux Artisans

Samedi 6 décembre de 16h à 21h  
Dimanche 7 décembre de 10h à 18h  
Cloîtres de la Collégiale et salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

## Marché de Noël

Vendredi 12 décembre de 16h à 22h  
Samedi 13 décembre de 8h à 23h  
Dimanche 14 décembre de 10h à 20h  
Autour de l'Hôtel de Ville et Cloîtres de la Collégiale



## Concours de crèches

Cette traditionnelle initiative, ouverte aux réalisations individuelles et aux groupes, est toujours bien accueillie par le public, désignant d'ailleurs un lauréat du concours. Les oeuvres seront exposées le samedi 13 décembre de 14h à 23h et le dimanche 14 décembre de 10h à 18h (entrée gratuite). Les heureux gagnants seront récompensés par de très beaux lots. Le Triangle (Marie KENSIER) animera un moment musical le samedi entre 17h et 18h.

## Comment participer ?

Dépôt des crèches le vendredi 12 décembre entre 16h et 19h et le samedi 13 décembre entre 9h et 12h à la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

## Remise des prix

Dimanche 14 décembre vers 18h30 à l'Hôtel de Ville. Les participants reprendront leurs crèches dès la proclamation des résultats.



## Concert de Noël

Les chorales nivelloises vous enchantent de leurs mélodies le dimanche 14 décembre à 17h dans la Collégiale Sainte- Gertrude.

**Bernard LAUWERS,**  
Echevin du Tourisme

## Stages durant les vacances de Noël

Vous trouverez sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) (rubrique Enfance et Jeunesse) toutes les informations concernant les activités et stages organisés dans la commune !

**Plus d'infos :** 067/88.22.88 – Florence HECQUET, Coordinatrice extrascolaire

## Saint-Nicolas à Nivelles

En collaboration avec l'asbl Nivelles-Commerces, l'arrivée de Saint-Nicolas a été programmée le samedi 22 novembre, où il effectuera un circuit dans la ville.

Saint-Nicolas accueillera par ailleurs les petits et les grands sur son trône installé à la place Peduzzi (Espace Emile de Lallieux) les mercredis 26 novembre et 3 décembre (de 16h30 à 18h), les vendredis 28 novembre et 5 décembre (de 16h à 18h) et le samedi 29 novembre (de 10h30 à 12h et de 15h à 17h). Il déambulera dans les rues commerçantes le 6 décembre.



**Charles GOURDIN,**  
Echevin du Commerce

# Un nouvel agent constatateur !

## Parce que la liberté des uns ne doit pas empiéter sur celle des autres ...

Depuis 2006, les autorités communales ont choisi de mettre en place les sanctions administratives et lutter ainsi efficacement contre les incivilités qui empoisonnent au quotidien la vie des Nivellois. Dans cette perspective, motivé par la volonté de participer activement à l'action verbalisante de la police locale, le Conseil communal a désigné un nouvel agent constatateur en la personne de Muriel THAUVIN, employée également en qualité de Gardien de la Paix.

## Quel est son rôle ?

Chargée de constater les infractions au règlement général de police administrative, Muriel a reçu une formation ciblée lui permettant d'intervenir à titre préventif en rappelant au citoyen indiscipliné le nécessaire respect de la législation communale, mais aussi et surtout en transmettant au Fonctionnaire chargé d'imposer les amendes administratives, les cas des plus récalcitrants.

Si l'agent constatateur doit pouvoir appliquer les principes de base de la communication, l'écoute active, les techniques de persuasion, la négociation et la médiation, il n'en demeure pas moins que son action sera centrée sur le constat des infractions (tant en présence du contrevenant qu'en son absence).

Soucieuse du bien-être de ses concitoyens, la Ville investit considérablement dans le nettoyage, l'entretien et l'embellissement des lieux publics. Il est donc frustrant de constater trop régulièrement encore, malgré l'effort consenti, que l'incivilité des uns nuit à la qualité de vie des autres et tout particulièrement en matière de propreté publique. Les dépôts de sacs immondes anticipés ou tardifs, les déjections canines, l'affichage sauvage, les trottoirs ou jardins non entretenus, l'abandon de déchets sur la voie publique, ... font partie des infractions pour lesquelles un degré de priorité a été accordé.

Pour réduire le sentiment d'impunité et en finir avec l'image du « dérangeur rarement dérangé », Muriel THAUVIN, gardien de la paix-constatateur, en collaboration avec les services techniques concentrera son action sur ce type de dérangements publics. Ce partenariat est, en effet, de nature à induire une réaction rapide et efficace face à un dépôt, par exemple, qui est donc enlevé dès le constat de la situation infractionnelle. Gageons néanmoins que le travail de Muriel sera facilité par la bonne volonté de toutes et tous à promouvoir un environnement de qualité ...

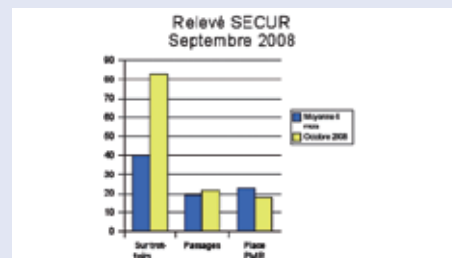
**Pierre HUART,**  
Bourgmestre



Valérie COURTAIN, fonctionnaire sanctionnateur, Muriel THAUVIN, agent constatateur, Pierre HUART, Bourgmestre

## Campagne SECUR : chiffres d'octobre 2008

Stationnement sur trottoirs : 83 ; stationnement sur un passage pour piétons ou à moins de 3 mètres de celui-ci : 22 ; stationnement sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR) : 18.



Comme on le constate, très mauvais résultat pour le stationnement sur un trottoir qui voit ses chiffres doubler par rapport à la moyenne des 6 mois précédents. Les chiffres pour le stationnement sur un passage pour piétons et sur un emplacement PMR demeurent quant à eux à peu près stationnaires. Il est probable que ce mauvais résultat soit dû en bonne partie à la présence de la foire et aux festivités de ce mois d'octobre. Ces motifs ne pouvant cependant pas constituer une excuse valable pour le contrevenant, faudrait-il intensifier les contrôles et la verbalisation pour que ces règles élémentaires de savoir-vivre ensemble soient respectées ? À méditer !

D'avance merci pour vos efforts !

**Pierre HUART**  
Bourgmestre en charge de la Cellule de Prévention

## Ecole de Futsal

Pour celles et ceux qui l'ignorent, le « Futsal » n'est pas un art martial japonais mais tout simplement une appellation commune pour le Mini-foot en salle. C'est depuis le 16 mars dernier que la Cellule de prévention a ouvert gratuitement les portes d'une école de mini-foot destinée aux jeunes entre 9 et 25 ans. Les entraînements se déroulent le dimanche à la salle des Heures Claires entre 13h et 17h45 selon les catégories d'âge. Les prochaines dates à retenir sont donc les 2, 9, 16 et 23 novembre 2008. L'inscription est gratuite mais néanmoins obligatoire préalablement.

**Plus d'infos :** 067/88.22.75 ou  
hammad.akajouaa@nivelles.be

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre en charge de la Cellule de Prévention

## Le parking dans la ville

### Les cartes de stationnement

Cette carte permet au détenteur de stationner dans la zone bleue ET dans la zone payante, à l'exception de la rue du Géant, de la rue de Bruxelles et dans le parking « de Lalieux ».

### Carte de riverain

Les riverains habitant dans la zone payante ou la zone bleue peuvent introduire une demande de carte de riverain auprès du service des Taxes et Redevances. Elle coûte 20 € pour une validité d'un an. Il ne sera délivré que deux cartes max par ménage, chacune pour un véhicule. Pour les riverains possédant un garage ou un emplacement privé, une seule carte sera délivrée.

### Carte de stationnement communale

Toute personne peut introduire une demande de carte de stationnement communale auprès du service susmentionné. Elle coûte 350 € pour une validité d'un an.

### Professions médicales

Les médecins généralistes, les infirmier(ière)s et les kinésithérapeutes, prodiguant des soins à domicile peuvent obtenir une carte de stationnement au prix de 150 € pour une validité d'un an.

### Les zones bleues

Applicables tous les jours de 9h à 18h sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Le stationnement gratuit est limité à 2 heures avec l'utilisation du disque de stationnement.

### Les zones payantes

Applicables tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 18h, moyennant la prise d'un ticket à l'horodateur sauf les samedis, dimanches et jours fériés. Le ticket atteste de votre heure d'arrivée et est à placer sur la face interne de votre pare-brise ou à l'avant de votre véhicule.

- Moins d'un ¼ d'heure : gratuit
- Plus d'un ¼ d'heure :

Tarif normal : 0,20€ par période de 12 minutes, 1€ l'heure avec un max de 2 heures.  
 Tarif spécial 1 : tarif forfaitaire de 5€ pour une période fixe de 4 heures avec un max de 4 heures.

Tarif spécial 2 : tarif forfaitaire de 15€ pour la journée.

- Limité à 30 minutes à la rue du Géant et à la rue de Bruxelles
- 0,50 € (tarif unique) ; la carte de riverain n'est pas d'application.

**Plus d'infos :** 067/88.22.73

Service Mobilité.

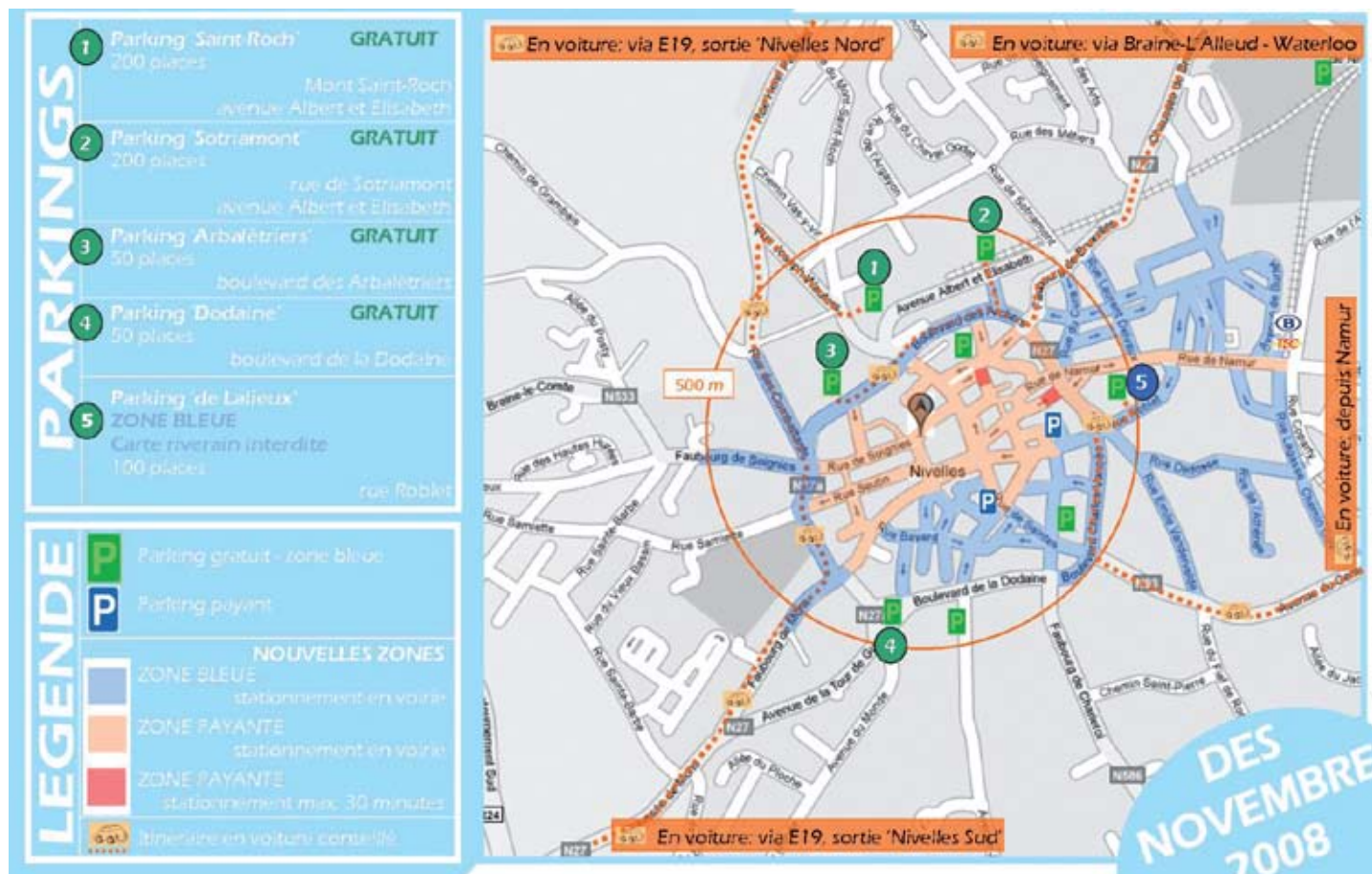
**Valérie DE BUE,**  
Echevine de la Mobilité

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre

**Un nouveau règlement de redevance relatif au stationnement en zone bleue et en zone payante entre en vigueur. En voici les modalités.**

### Les possibilités de parking

Chacun peut stationner gratuitement et sans apposer de disque sur toutes les voiries et places publiques où aucune réglementation spécifique n'est signalée et où le code de la route l'autorise. Dans les zones où le stationnement est réglementé, si vous n'apposez pas de ticket ou de disque valide derrière le pare-brise, il sera présumé que vous avez choisi le tarif forfaitaire pour la journée entière et un bulletin de virement vous sera déposé. En cas de panne de l'horodateur, le disque de stationnement doit être placé, sous peine de la même présomption. Des parkings gratuits à durée indéterminée sont à moins de 2 minutes à pied du centre, comme l'illustre le plan ci-dessous.





## La zone de police sera présente au salon de l'Emploi

**Vous terminez vos études secondaires et vous vous interrogez sans doute sur ce que sera votre avenir professionnel. Vous êtes demandeur d'emploi ou en réorientation professionnelle ? Rendez-nous visite le 27 novembre prochain ...**

Et si vous envisagiez une carrière à la police locale, dans cette belle région à laquelle vous êtes peut-être attaché ou que vous avez envie de découvrir ? Nous avons régulièrement des emplois à offrir et il vous est déjà possible d'introduire votre candidature à partir de l'âge de 17 ans ... En effet, un policier peut débuter sa formation à partir de 18 ans et présenter des tests de sélection dès 17 ans. Il est également intéressant de souligner que l'institution policière est constituée de personnel civil n'ayant pas les compétences policières. Ils sont comptables, informaticiens, assistants sociaux, psychologues, photographes, secrétaires ou encore consultants en communication.

### La zone de police Nivelles-Genappe

La zone de police Nivelles-Genappe, c'est d'abord sur le plan humain une vaste équipe (120 personnes) qui, dans la structure actuelle de l'évolution sociale, œuvre en première ligne pour apporter sa contribution à la qualité de la vie de tous les jours. Elle met en œuvre son arsenal de moyens et de méthodes dans les sphères de la prévention, de l'intervention, de la proximité, de la recherche et de l'assistance aux victimes.

Une zone de police organisée en permanence, c'est aussi le refuge ultime de ceux qui se trouvent dans une situation de crise et de ceux qui sollicitent une aide quelconque. Comme on le voit, le rôle social d'une zone de police est vaste et tous nos membres, qu'ils soient policiers ou calogs (cadres logistiques - personnel civil) collaborent étroitement avec la population et se montrent attentifs à son avis, considéré comme une forme de coopération ou d'appui indispensable pour nous conduire à des résultats formant le soutien de la qualité de la vie.

Nous ne pouvons que vous inviter à nous rendre visite sur notre site Internet ou mieux encore, au stand de la police au cours du Salon de l'Emploi qui se tiendra le 27 novembre prochain au centre culturel du Waux-Hall à Nivelles. Nous pourrions à cette occasion faire plus ample connaissance et vous donner tous les renseignements utiles à votre recherche d'emploi.

**Plus d'infos :** [www.votrepolice.be](http://www.votrepolice.be) ou [www.jobpol.be](http://www.jobpol.be)

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre

**Pascal NEYMAN,**  
Chef de corps de la zone de police Nivelles-Genappe



## « Place aux Enfants » 2008 !

Le samedi 18 octobre, Nivelles a été le théâtre d'une manifestation un peu particulière qui a permis aux enfants des écoles nivelloises âgés de 10 à 12 ans de découvrir le monde des adultes.

Durant cette matinée, les enfants ont pu observer et participer à l'activité économique, politique, sociale et culturelle de Nivelles. Des lieux leur ont été ouverts pour les emmener à la rencontre du décor quotidien des adultes et leur prouver qu'après tout, ce monde est souvent passionnant !

Après toutes ces émotions, la Ville a offert aux enfants un repas en provenance des quatre coins du monde grâce au Comité Nord-Sud qui organisait la Fête des Mondes de Nivelles ; ils ont pu aussi suivre avec émerveillement le célèbre prestidigitateur nivellois Doug SPINCER.

Merci à tous les hôtes et accompagnateurs qui ont fait de cette opération un véritable succès !

**Simon NAJM,**  
1er Echevin en charge de la Jeunesse



## Salon de l'Emploi 2008

**Votre avenir, prenez-le en main !** L'ASBL Sovalue, l'Ale de Nivelles, le Forum et la Ville de Nivelles organisent leur 14<sup>ème</sup> Salon de l'Emploi, de la Formation et de l'Entreprise le 27 Novembre prochain au Waux-Hall ainsi que dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Nivelles.

Plus de 60 stands seront à votre disposition pour vous informer sur vos possibilités de carrière (orientation professionnelle, reprise d'une formation) ou encore engager du personnel compétent et motivé ... Le jour du Salon, des conférences seront également prévues avec pour thème central l'emploi sans

frontières, sans oublier des ateliers (espace offres d'emploi, correction et réalisation de votre CV, coaching,).

**Infos :** 067/55.78.78 – Benoit PAULUS

**Charles GOURDIN,**  
Echevin en charge de l'Emploi

## Un « Espace public numérique » ouvre ses portes !

Grâce à une subvention reçue de la Région wallonne, la Ville a la possibilité d'ouvrir un Espace public numérique. Ce lieu ouvert à tous sera équipé de plusieurs PC et sera inauguré le 8 décembre prochain.

La Ville a recruté une animatrice chargée d'une part d'accompagner les personnes souhaitant accéder librement aux ordinateurs et chargée par ailleurs de donner des formations aux personnes, des jeunes aux seniors, désirant savoir maîtriser l'outil informatique. Cela débute par mettre en route un ordinateur ou envoyer des messages, et cela se poursuit par des opérations plus compliquées comme utiliser un logiciel de photo ou effectuer des paiements sur internet.

En plus de l'accès libre, des modules de formation et de sensibilisation au monde numérique seront assurés par un formateur expérimenté. Une initiation à l'ordinateur, à l'internet et aux photos numériques sera décomposée par thèmes. La découverte des réseaux sociaux, la gravure de cd ou dvd, les PM-tic, la retouche d'images et bien d'autres encore seront également proposés dans un avenir proche.

### L'École des Devoirs cherche des bénévoles ...

L'école des Devoirs du Vert Chemin recherche en urgence un bénévole pour compléter l'équipe déjà mise en place. Cette école des devoirs reçoit des enfants de la 1<sup>ère</sup> primaire à la 3<sup>ème</sup> secondaire, de 16h à 18h, les lundis, mardis, jeudis ainsi que ponctuellement lors de séances de rattrapage avant les examens et des réunions de parents.

Si vous avez un peu de temps et si vous avez à coeur d'aider les enfants dans leur réussite scolaire, contactez le Guichet social au 067/28.11.92 du lundi au vendredi de 9h à 12h, via guichet.social@nivelles.be, ou rendez-vous visite rue Samiette 72.

### Concrètement ...

Le nouvel Espace public numérique de la Ville de Nivelles sera situé rue des Hirondelles (cité du Vert Chemin). Son accès sera autorisé après inscription et versement d'un modique droit d'entrée, aux jours et heures suivants :

- lundi : accès libre de 10h30 à 12h30 ;
- mardi : formation/sensibilisation de 10h30 à 12h30, accès libre de 13h à 14h ;
- mercredi : accès libre de 13h à 17h, formation/sensibilisation de 17h à 19h ;
- jeudi : accès libre de 16h à 18h ;
- samedi : accès libre de 9h30 à 10h30, formation/sensibilisation de 10h30 à 12h30.

### Plus d'infos :

<http://www.epn-ressources.be/>

**Etienne LAURENT,**  
Echevin de l'Informatique



### Aménagement des parkings Saint-Roch et Sotriamont

Vous l'aurez peut-être constaté, les parkings Saint-Roch et Sotriamont ont fait peau neuve. En effet, le revêtement de la voirie a été amélioré et le marquage des places de stationnement est en cours de réalisation. Pour rappel, ces parkings sont gratuits et situés à peine à 2 minutes à pied de la Grand-Place. Pas moins de 400 places sont à votre disposition !

**Valérie DE BUE,**  
Echevine de la Mobilité

**Etienne LAURENT**  
Echevin des Travaux

## La Ferme de l'Hostellerie rénovée!

Après une période de travaux importants lancés au cours de la mandature précédente, cette ferme unique dans la région et dans le patrimoine de Nivelles a été remise en valeur.

Ce magnifique endroit constituera un espace d'accueil sécurisant, propre et décent pour les nombreuses associations nivelloises, répondant également à un souci d'économie d'énergie. Les mouvements de jeunesse, qui sont en première ligne pour créer des liens sociaux, participer à l'encadrement de la jeunesse et à la promotion de la santé, y sont présents depuis près de 40 ans et partageront donc cet endroit avec les autres associations. Nous les en remercions chaleureusement.

Trois millions d'euros ont été nécessaires pour la rénovation de ce site historique. Il s'agit d'un investissement à long terme consenti par le Conseil du CPAS et son Président, en synergie avec la Ville de Nivelles.

Nous sommes heureux que ce chantier soit arrivé à son terme et que nos nombreuses associations locales pourront y développer leurs activités.

**Simon NAJM,**  
1<sup>er</sup> Echevin en charge de la Jeunesse

**Hubert BERTRAND,**  
Président du CPAS

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre





## Nivelles, une ville « seniors admis »

A Nivelles, comme dans toutes les autres villes de notre pays, le vieillissement de la population est un élément incontournable. Un quart de la population a plus de 60 ans. Autre particularité, il y a 6 centaines dans notre ville. Cela illustre bien, si cela était nécessaire, la qualité de vie exceptionnelle que l'on trouve à Nivelles !

Au sein du groupe MR-UNI, les élus ont à cœur de répondre aux besoins spécifiques de cette population qui est appelée à croître d'année en année. Au niveau des activités, les voyages organisés par les associations de retraités, les repas qui se tiennent chaque mois à la maison de retraite, les thés dansants, les cours de couture, les jeudis du cinéma, les goûters des pensionnés et bien d'autres encore sont conduits par l'infatigable Lucie RIGUELLE, par ailleurs doyenne des élus communaux du Brabant wallon. L'échevin Bernard LAUWERS, en charge des seniors, assure la supervision de toutes les activités organisées par la ville dans ce domaine.

En ce qui concerne les soins de santé, divers projets sont étudiés au niveau du CPAS, projets qui permettront à un grand nombre de personnes de bénéficier de soins sans avoir à quitter leur domicile: centre d'accueil de jour et centre de soins de jour seront destinés à permettre au maximum de personnes de garder leur autonomie et de recevoir des soins appropriés tout en continuant de vivre chez elles, à la maison. Les mandataires MR-UNI sous la conduite du président Hubert BERTRAND sont très attentifs à ces problématiques.

Pour les problèmes de mobilité, il existe déjà des possibilités de bénéficier de moyens de transport partagés, que ce soit au niveau du CPAS ou de l'association des retraités. Un projet de navette intra-urbaine en collaboration avec les TEC est également à l'étude.

Il est encore possible de faire mieux ! Tous les élus du groupe MR-UNI sont à votre écoute et soutiendront les projets destinés à améliorer la qualité de

vie des seniors à Nivelles: La mise en place d'informations destinées spécifiquement aux seniors au sein du bulletin communal, la possibilité de bénéficier d'un service d'enlèvement des déchets verts pour les personnes ne disposant pas d'un véhicule, l'isolation thermique améliorée des logements sociaux sont quelques uns des projets à l'étude actuellement. Pour les élus du groupe MR-UNI, Nivelles doit être et rester une ville où il y a du « confort pour les seniors ».

N'hésitez pas à contacter l'un de vos élus pour plus d'informations : Pierre HUART, Valérie DE BUE, Bernard LAUWERS, Hubert BERTRAND, Lucie RIGUELLE, Willy MANQUOY, Philippe BOUFFIOUX, Marc-Olivier GYSEN, Claudine THEYS, Aude VANDEUREN, Pierre BOUFFIOUX, Colette BLERET-DELMOTTE, Béatrice MANQUOY et moi-même sommes tous à votre disposition.

**André DECASTEAU,**  
Chef de groupe MR-UNI au Conseil communal



## Partage, solidarité et ouverture : des valeurs importantes pour le Cdh nivellois !

Ce samedi 18/10, la magnifique Ferme de L'Hostellerie a enfin été inaugurée après deux années de travaux. Cet endroit classé fait partie du patrimoine et de la vie nivelloise à plusieurs titres, tout d'abord par son passé historique et ensuite par sa longue tradition d'accueil de nos mouvements de jeunesse.

Depuis des dizaines d'années en effet, «la Ferme» accueille plus de 500 jeunes et leurs animateurs. Tous ces mouvements Guides, Scouts et Faucons Rouges méritaient d'être logés dans des locaux propres et sûrs.

Ces mouvements de jeunesse ayant exclusivement leurs activités les WE, le cdH a proposé que les locaux deviennent accessibles, en dehors des tranches ho-

raires réservées aux jeunes, aux associations qui en font ou feront la demande. Le principe, le fil conducteur pour tous : les locaux ne seront pas dédiés à une seule association mais loués par tranche horaire afin qu'un maximum puissent profiter de ces superbes installations.

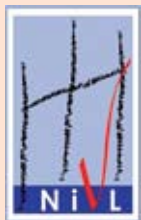
Le partage, la solidarité, l'ouverture ne sont en effet pas de vains mots au Cdh Nivellois, nous sommes donc particulièrement attentifs à ce que les points de l'accord de majorité en rapport avec eux soient réalisés.

Ce principe de partage sera également appliqué à de nombreuses installations sportives comme des vestiaires et buvettes, permettant ainsi à un maximum de bénéficier d'installations de qualité.

Face à ce changement indispensable dans la manière d'envisager la gestion et l'exploitation du patrimoine communal impliquant des changements dans les habitudes et l'indispensable respect du patrimoine commun, quelques résistances et peurs se sont fait sentir.

Nous nous sommes appliqués et nous appliquerons encore à les entendre, à chercher des solutions acceptables pour tous tout en restant fidèles à notre objectif : Nivelles à visage toujours plus humain! Pour toute information sur les locaux disponibles à la Ferme et leur location merci de contacter le secrétariat communal : 067/88.22.22

**Le comité Cdh de Nivelles**



# La majorité MR-cdH ne le vous dira pas !

Certains (de plus en plus nombreux) de nos concitoyens nous interpellent pour dénoncer l'une ou l'autre situation dans la gestion de la ville. Ils le font, soit parce qu'ils n'ont pas obtenu de réponses auprès des autorités en place, soit parce qu'ils souhaiteraient que les choses avancent enfin ou différemment.

Il appartient à la majorité de répondre et de leur proposer des solutions. Nous y sommes vigilants et restons disponibles pour relayer les préoccupations de chacun.

Cependant, nous regrettons la récupération de bonnes idées sans citer les sources et n'acceptons pas que les élus MR-cdH nous accusent de bloquer certains dossiers lorsqu'ils n'avancent pas ou n'aboutissent pas.

Contrairement à ce que d'aucuns veulent faire croire, nous pouvons et vou-

lons aider Nivelles et sa population en soutenant discrètement et efficacement certains projets.

Maurice DEHU, André FLAHAUT, André SIMON, Marie-Thérèse BOTTE, François NOE, Camille HACKING, Véronique MOREAU, Céline SCOKAERT, Robert VERTENUEIL, Michèle HAVLANGE, Marthe-Eugénie N'DAME, Jacques ROMAIN et Roger MONSEUR.

## Enfin un conseil des jeunes nivellois

Cela fait un an que le groupe des jeunes socialistes se bat pour mettre en place un conseil des ados. Nous avons eu de nombreuses discussions avec l'échevin de la jeunesse lors des réunions du groupe 15-25, mais il nous demandait d'attendre. Les élus du groupe PS-NIVL nous ont soutenu en interpellant à plusieurs reprises le collège communal.

Nous avons pris la parole au début d'un conseil mais rien n'a changé. Nous nous demandions si l'échevin comprendrait que les jeunes ont le droit de s'exprimer, de faire passer leur idées. Maintenant ça y est, nous avons réussi. Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin, vous pouvez compter sur nous afin que l'on se batte pour les jeunes car, ils seront les adultes de demain.

Si vous désirez contacter le groupe des JSNivelles pour une question ou une proposition, n'hésitez pas, nous relayerons votre demande.

Gaetan THIBAUT – Erim ACIKGOZ – Déborah PIERARD – Anthony SOUPART  
js.nivelles@hotmail.com 0476/373.126  
<http://www.ps-nivelles.be/jsn>

Agenda : Dimanche 30 novembre 2008 :  
Activité Saint-Nicolas au Waux-Hall

ecolo

## Manger de saison ... Bon et pas cher ...

Cuisiner de saison... c'est bon pour la santé, pour le portefeuille, pour l'économie et pour la planète... et c'est surtout bon pour le goût !

### C'est bon pour la santé

Manger des fruits et légumes de saison, c'est manger des produits frais qui contiennent les vitamines et éléments dont nous avons besoin. C'est manger des aliments qui le plus souvent ont été moins, voire pas du tout traités aux pesticides. C'est aussi manger des produits plus frais puisqu'il faut moins de temps entre leur récolte et notre assiette.

### C'est bon pour le portefeuille

Acheter de saison, avec un groupement d'achats (un GACS existe à Nivelles), au marché ou à des producteurs locaux, c'est moins cher que des fruits et légumes sureballés, importés ou produits dans des serres chauffées.

### C'est bon pour la planète

Manger de saison, c'est consommer des fruits et légumes produits près de chez nous dont le transport est court et consomme peu d'énergie.

Hors saison, nos aliments sont produits dans des serres chauffées, grandes consommatrices d'énergie ou à l'autre bout de la planète d'où ils sont importés en avion.

### C'est surtout bon pour le goût

Les fruits et légumes de saison ont vu le soleil, ont poussé en pleine terre, ont mûri dans les champs, dans les jardins et sur les arbres et ont du goût.

Où est l'intérêt d'avoir des tomates toute l'année si c'est pour qu'elles n'aient pas de goût ?

ECOLO a édité un livret de recettes de saison que nous vous distribuerons sur le marché de Nivelles le 22 novembre.

Les recettes présentées (4 recettes par saison) sont des recettes originales, simples, faciles et qui reviennent à moins de 3 € par personne.

Cuisiner ecole, « ce n'est pas pour les bobos ! », ça peut aussi être vite fait, simple et quotidien.

Marcel CHERON, Marie-Bruno ZWEERTS,  
La locale d'ECOLO Nivelles

### En pratique :

Pour recevoir le livre de recettes : retrouvez-nous sur le marché le 22 novembre ou prenez contact avec Pascal Rigot.

Contacts :

P. Rigot 162 Faubourg de Namur 1400 Nivelles  
pascal.rigot@skynet.be  
[www.nivelles.ecolo.be](http://www.nivelles.ecolo.be)

## Conseil Communal

### Arrêtés de police

Au Chemin Coparty, une zone de stationnement sera organisée par des marques au sol à hauteur de l'immeuble à appartements n°5 jusqu'à hauteur de la rue Coparty. La section du Chemin Coparty comprise dans le tronçon depuis l'avenue du Centenaire jusqu'au-delà de l'immeuble à appartements « L'Aiglon » et du magasin Lidl, sera divisée en deux bandes de circulation. La section de la rue Roblet comprise entre la place Emile de Lalieux et l'immeuble situé à hauteur de l'accès du parking de l'Espace de Lalieux sera mise en double sens de circulation. Au Mont Saint-Roch, un passage pour piétons sera aménagé en-deçà de l'accès carrossable du parking Saint-Roch.

### Musée communal

Le Règlement d'ordre intérieur de la bibliothèque et de la salle de lecture du Musée a été actualisé et approuvé afin de permettre une meilleure administration du lieu, une meilleure protection des documents mis à la disposition du public et de meilleures conditions de travail tant pour le public que pour le personnel communal.

### La Maison des Enfants asbl

Le contrat de gestion entre la Ville et La Maison des Enfants asbl a été approuvé à l'unanimité.

### Modification budgétaire n°2 – exercice 2008

L'Echevin des Finances Etienne LAURENT a été interpellé à propos d'augmentations substantielles de certains postes. Robert VERTENUEIL s'étonne que « le Fonds de réserve constitué les années précédentes participe au budget à l'équilibre ». Etienne LAURENT assure que l'utilisation partielle du Fonds de réserve ne le met pas en danger et a fait l'objet de consensus depuis le dossier de la rénovation de la Grand-Place. « Un système ne se serait-il pas insidieusement mis en place, par lequel une offre intéressante se compense par après par

des avenants importants ? », s'interroge Marcel CHERON (Ecolo). L'Echevin organisera une réunion avec tous les Services concernés afin de déceler d'éventuelles manoeuvres commerciales.

### Finances

La taxe sur les logements ou locaux loués et meublés est abrogée. Le règlement taxe sur les secondes résidences, inchangé depuis 1990, a été modifié comme suit : « La taxe est fixée à 350€ par seconde résidence, à 100€ par seconde résidence dans un camping agréé et à 80€ par seconde résidence établie dans un logement pour étudiant (kot) ».

### Enseignement

Répondant à une question du groupe NiVL, Pierre HUART (pour l'Académie) et Bernard LAUWERS (pour l'enseignement) ont présenté les chiffres de la rentrée scolaire 2008 – 2009.

### Travaux

Approbation du principe et du mode de marché pour la pose d'un second égout entre le fossé côté droit de la rue de Dinant vers l'égout sis à l'opposé à Baulers (qui permettra d'éviter de nouvelles inondations), l'acquisition de terminaux pour les stewards de rue pour le contrôle du stationnement payant, d'un appareil multimedia, de projecteurs, d'une table de mixage et d'un micro portatif pour le Service Festivités, d'un véhicule mixte et de son équipement, ainsi que l'aménagement et l'équipement d'une berce (container) matériel pour le Service Incendie, pour la phase 1 de l'éclairage des classes de l'école de Baulers et pour l'acquisition de mobilier pour l'Espace public numérique.

### Nouvelle voirie

Vu la réalisation d'une nouvelle voirie entre la rue de Mons et la rue Seutin, celle-ci sera dénommée « rue Saint-Jacques ».



**Prochain Conseil communal :**  
lundi 24 novembre 2008, 20h,  
Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

## Guichet social

### Le Guichet Social de la ville déménage

**Pour répondre aux aspirations de la réforme du code de la démocratie locale, les pouvoirs locaux sont sollicités afin de développer des synergies. Par la conclusion d'accords de gestion, la commune et le CPAS travaillent au regroupement de certains de leurs services.**

Le Guichet social ouvrira donc ses bureaux juste à côté du centre administratif du CPAS dans les locaux de la Résidence Samiette sis rue Samiette 72 à partir du 3 novembre 2008, avec le n° de contact 067/28.11.92. L'équipe composée d'assistantes sociales et d'une éducatrice sera heureuse de vous accueillir tous les matins de 8h à 12h (mercredi, également de 13h à 19h).

Le Guichet social, service de la Ville de Nivelles et bénéficiant de subventions de la Région wallonne, souhaite pour 2009 poursuivre ses objectifs qui convergent vers le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité (insertion socioprofessionnelle, accès à la santé et traitement des assuétudes, ...).

**Hubert BERTRAND,**  
Echevin en charge du Guichet social

### Campagne gratuite de dératisation

La Ville de Nivelles organise la nouvelle campagne gratuite de dératisation, programmée entre le 17 et 21 novembre 2008. Cette campagne est exclusivement réservée aux habitations privées. L'inscription est obligatoire au 067/88.22.63 ou via le n° Vert «Ville Propre» 0800/99354.

## La nouvelle « Carte étudiant » nivelloise

Dans le cadre d'une lutte active contre le décrochage scolaire et plus précisément le décrochage actif (absence au cours), la Ville de Nivelles, conjointement avec l'ensemble des établissements secondaires de l'entité, a décidé de mettre en place un système de « Carte étudiant ».

Celle-ci doit permettre de rendre plus rapide et plus convivial le contrôle des étudiants se trouvant en dehors des écoles durant les heures de cours. En simplifiant et en harmonisant les procédures de vérification mises en oeuvre, l'ensemble des acteurs concernés entend redéfinir clairement des règles simples mais pourtant élémentaires encadrant tant la liberté des étudiants que leurs obligations.

D'autre part, le projet de « Carte étudiant » est un projet basé sur l'intensification de collaborations fortes entre les partenaires afin de permettre à l'ensemble des personnes et/ou institutions intéressées par la situation du jeune d'être immédiatement prévenu. Nous pensons en effet que plus rapidement et mieux informé chacun sera, à sa plus juste mesure la situation pourra être évaluée et adéquatement prise en charge, toute réserve gardée. Les politiques de sorties des étudiants restent bien entendu comme précédemment la prérogative des directions des établissements scolaires.

Cette carte d'étudiant est uniformisée, c'est-à-dire identique pour l'ensemble des établissements scolaires d'enseignement secondaire situés sur le territoire nivellois, l'ensemble de ceux-ci prenant part au projet.

Le nouveau système de cartes de couleurs :

- **La carte verte** : autorisation de sortie sur le temps de midi, en début de matinée et fin d'après-midi ;
- **La carte orange** : autorisation de sortie en début de matinée et fin d'après-midi mais sortie interdite sur le temps de midi ;
- **La carte bleue** : autorisation de sortie sur le temps de midi mais sortie interdite en début de matinée et fin d'après-midi ;
- **La carte rouge** : toutes sorties interdites.

Il est expressément rappelé à chaque étudiant, ainsi qu'à chaque parent, que la « Carte étudiant » ne remplace pas le journal de classe, qui demeure l'outil privilégié de communication entre école/professeur et parents. Un avis de licenciement y sera donc toujours mentionné par un membre de l'équipe scolaire et doit permettre de dissiper les éventuels doutes quant à la légitimité de la raison de sa présence en dehors de l'établissement lors d'une heure prévue de cours. Le cas échéant, si le doute ne peut être immédiatement dissipé, l'agent vérificateur pourra prendre contact avec la personne de référence au sein de l'établissement via le numéro de téléphone mentionné sur la carte.

**Infos :** 067/88.22.75  
Cellule de Prévention

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre

Èl bouneûr est fêt pou l'z eureûs,  
èl malète pou les bribeûs.

...

Le bonheur est fait pour les gens heureux,  
la besace pour les mendiants.

## Cafés futés

La Ville de Nivelles est probablement la 1<sup>ère</sup> ville de Belgique à avoir approuvé un Plan local de Sécurité ; parmi toutes les actions proposées se trouve l'opération « Cafés futés »



L'Echevinat de la Santé et le Guichet social ont entamé en 2007 des actions de prévention destinées à responsabiliser les citoyens à la problématique de la consommation excessive d'alcool.

Dans le cadre du diagnostic local de sécurité, révélant des problématiques liées aux nuisances sonores provenant des débits de boissons et l'inquiétude des responsables d'établissements scolaires, l'Echevin de l'Egalité des Chances et Président du Guichet social, en collaboration avec l'Echevinat de la Santé et la Cellule de Prévention, a organisé une réunion d'information et de concertation avec les gérants de pompes à essence, de grandes surfaces et de night-shops, les cafetiers, les directeurs d'écoles, les responsables du contrat de sécurité et la police de Nivelles afin de lancer la commission « Cafés futés » le 3 novembre dernier.

« Cafés futés », c'est avant tout un label décerné aux cafés qui respectent les conditions de la charte créée lors de cette commission. D'autres actions de prévention sur le thème de l'alcool tourneront autour de ce projet. Le but de la création de ce label est de responsabiliser les citoyens et les distributeurs d'alcool et d'établir des relais vers les institutions d'aide à la gestion de la consommation d'alcool.

**Infos :** 067/28.11.92 – service Azimuts du Guichet social

**Hubert BERTRAND,**  
Echevin de l'Egalité des Chances

**Simon NAJM,**  
1<sup>er</sup> Echevin en charge de la Santé

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre en charge de la Cellule de Prévention

## Académie

### L'Académie des Arts plastiques

Les cours d'Arts plastiques, mis en place par la nouvelle majorité, sont un des domaines d'enseignement de l'Académie de Nivelles qui en compte désormais quatre, à savoir : la Musique, la Danse, les Arts de la parole et les Arts plastiques.

Les cours sont confiés à Julie KIRSCH, professeur de formation pluridisciplinaire qui a le souci « d'aider l'élève à s'affranchir dans sa démarche par des cours basés sur la découverte, la curiosité, la créativité et la recherche personnelle à partir d'exercices simples ; chacun avance à son rythme avec des conseils personnalisés ». L'élève est incité à construire sa personnalité artistique par une méthode inductive.

Actuellement, 155 élèves suivent les cours de formation qui sont accessibles aux enfants dès l'âge de 5 ans, aux adolescents et aux adultes. Tout renseignement peut être obtenu les lundi, mardi jeudi et vendredi - entre 16h et 19h, le mercredi entre 14h et 19h et le samedi entre 9h et 12h au 067/21.62.46 ou via [academie@nivelles.be](mailto:academie@nivelles.be).

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre en charge de l'Académie

### Une nouvelle centenaire nivelloise !

Mariette STASSIN est née le 5 octobre 1908. Elle a trois petites-filles et sept arrière-petits enfants et a toujours apprécié les fêtes de famille. Bernard LAUWERS, Hubert BERTRAND et Pierre HUART lui ont remis la photo du couple royal signée par Albert et Paola, ainsi qu'une couverture et un bouquet de fleurs.



### Le Patro Jean-Paul II mis à l'honneur

Le Patro Jean-Paul II et la fondation VI-VAT ont été mis à l'honneur par la Ville de Nivelles, chacun ayant reçu un subside de 3211€, somme correspondant pour chacune des associations à la moitié du bénéfice retiré de l'organisation du Tatoo 2007.

Fort de ses 80 animés et de ses 11 animateurs, le Patro Jean-Paul II de Monstreux s'implique volontiers dans l'accueil des enfants les moins favorisés et est prête à se lancer dans de nombreux projets. Outre le Tatoo, ses membres organisent régulièrement des événements tels que le week-end fleuri ou le Woo-

dywoodStock Festival, et participent activement au marché de Noël, à la plaine communale de la Ville et bien d'autres.

L'argent reçu servira à la rénovation de leurs locaux mis à disposition gratuitement par la fabrique d'église de Monstreux. La Ville de Nivelles soutient et remercie le Patro Jean-Paul II pour son action en faveur de la Jeunesse nivelloise.

**Simon NAJM,**  
1er Echevin en charge de la Jeunesse

## Extrascolaire

### Une formation qualifiante pour le personnel

Une quinzaine d'accueillantes extrascolaires de Nivelles suivent depuis début septembre une formation qualifiante d'Auxiliaire de l'Enfance pour les enfants de 0 à 12 ans, animée par le Centre de Formation Culturelle et Sociale.

Ce projet a pu voir le jour grâce à une étroite collaboration entre le Service ALE qui prend en charge la quasi totalité de son financement et le Service Extrascolaire de la Ville qui en assure le suivi et l'organisation logistique. Il offre aux accueillantes sous statut ALE la possibilité de se réinsérer professionnellement en décrochant un diplôme qui correspond à leurs réelles attentes professionnelles. Et il répond aux exigences de formations fixées par le décret « Accueil Temps Libre », régissant le secteur.

L'organisation de cette formation s'inscrit également dans une réflexion plus large menée depuis plusieurs années par la Ville, en collaboration étroite avec les professionnels du secteur, afin d'améliorer la qualité de l'accueil au sein des diverses structures d'accueil, de diversifier l'offre (cours pour les plus petits) et d'optimiser la diffusion de l'information.

**Evelyne STINGHAMBER-VANPEE,**  
Echevine de l'Extrascolaire



Environnement

## A la découverte des mares didactiques de la ville ...

La Ville a inauguré le 3 octobre deux mares didactiques, un nouvel abri en bois certifié «gestion durable des forêts» ainsi que des panneaux pédagogiques.

Ce projet vient compléter le verger didactique créé en 2004, dont l'objectif est de permettre aux enfants de prendre conscience de la diversité et de la fragilité de la nature et de l'absolue nécessité de la protéger de façon durable. Il résulte d'un partenariat exemplaire qui a uni les autorités de la ville, plusieurs bénévoles nivellois et la Province du Brabant wallon. Le site est ouvert aux visites sur rendez-vous. Cette année, plus de 500

écoliers aclots ont eu l'occasion de le visiter.

**Plus d'Infos :** Christelle VERVOORT,  
067/88.22.82

**Valérie DE BUE,**  
Echevine de l'Environnement



## 3<sup>ème</sup> Campagne d'effarouchement et de capture des pigeons

La société Pest Management Solutions, aidée d'un fauconnier, va réaliser 18 interventions durant les mois de novembre et décembre, aux alentours de la Grand-Place, de la rue du Béguinage, de la rue Charleroi et de la rue de Namur. Cette campagne a pour but de réduire la population totale de pigeons afin de diminuer les nuisances qu'ils engendrent (salissures, problèmes d'insalubrité, dégradation des bâtiments...).

### Un dernier conseil ...

Les pigeons prolifèrent en partie parce que certaines personnes les nourrissent. Abandonnez cette mauvaise habitude et n'oubliez pas qu'elle est sanctionnée par le règlement général de police administrative.

**Plus d'infos :** 067/ 88.22.66  
Service Environnement

**Valérie DE BUE,**  
Echevine de l'Environnement

## Distribution gratuite d'arbustes à la Sainte-Catherine

La Ville de Nivelles procédera à une distribution de 600 arbustes. Celle-ci aura lieu le samedi 29 novembre, de 9h à 13h, aux serres communales sis chaussée de Charleroi, 54 B. Les essences proposées sont des fruitiers à fruits rouges tels que framboisiers ou groseillers rouges. Des conseils techniques pour la plantation seront donnés par le personnel du service Plantations pendant la journée.

Bienvenue à toutes et à tous !

**Valérie DE BUE,**  
Echevine de l'Environnement



Commerces

## A votre service Nouveaux commerçants

### « Le Next »

Rue des Vieilles prisons, 12  
067/21.04.14

Activités : sandwicherie, snack



### « La Fleur de Sel »

Rue de l'étuve, 2 ■ 067/44.42.23  
Activités : restaurant



### « Dis moi où »

Rue Ste-Anne, 5 ■ 067/64.64.64  
Activités : restaurant, traiteur.



### « Paprika »

chaussée de Mons 18,  
Tél : 067/21.67.40,  
Activité : textiles grandes tailles (de 44 à 52)



# Agenda

## Village de Noël et Marché des Artisans

Toutes les informations en page 3.

## Chaque mardi - balade de l'asbl «Les Marcheurs du Mardi»

Chaque premier mardi du mois choix entre une balade de +/- 6km et de +/- 10km. Guide différent chaque mardi. R-d-v à au pont du Mont-Saint-Roch à 13h50

> Infos : 02/384.50.73 – Francis LE-GRAIN

## SA 13 novembre – Un après-midi dans la campagne de Baulers

Les Amis de la Nature, r-d-v devant l'église de Baulers à 14h

> Infos : 0475/500.837 – J. LETON

## SA 15 novembre – Balade en forêt de Soignes

Les Amis de la Nature, r-d-v à la gare de Boitfort à 9h30

> Infos : 0476/996.321 – N. VANDERBECK

## SA 21 et DI 22 novembre – Marché artisanal de l'Amicale des Pensionnés libéraux nivellois

Découvrez également l'exposition des travaux réalisés par les dames de l'ouvroir

10h – 12h30 et 14h – 17h – Taverne de l'Union

> Infos : 067/21.32.37 – Mme HERALY

## DI 23 novembre – Petit-déjeuner d'OXFAM

Traditionnel petit-déjeuner « Made in dignity »

8h – 11 h30 – cafétaria de l'Enfant-Jésus (rue de Sotriamont)

> Infos : www.omdm.be

## SA 29 novembre – Les 10 ans de l'Ouvre-Boîtes

Spectacle « cabaret » sur les thèmes de la solidarité, de l'exclusion et de la différence

20h – Waux-Hall

> Infos : 067/84.00.37

## DI 30 novembre – Marche ADEPS Nivelles – Bornival

Organisée par l'ADESA et Les Amis de la Nature, r-d-v entre 7h et 16h à la salle paroissiale sise rue du Centre

> Infos : 0495/224.708 – M. PONCELET

## MA 2 et JE 4 décembre – Voyage du Centre culturel à Bruxelles

Musée du Costume et de la Dentelle, Tour et Taxis

> Infos : 067/21.80.68 – R. GRAVELLE

## DI 7 décembre – Un après-midi à Sart-Dames-Avelines

Les Amis de la Nature, r-d-v au château d'eau de Sart à 13h30

> Infos : 0475/500.837 – J. LETON

## JE 4 décembre – Concert « Gospel for life » à la Collégiale

Au profit de la Fondation Damien

> Infos : 070/222.007

## SA 6 et SA 13 décembre - « Orchestre 8 musiciens » et « Les petites souris »

Animations dans le piétonnier du centre-ville

> Infos : 067/88.22.07 – Echevinat du Commerce

## DI 14 décembre – Concert de Noël des Chorales nivelloises

17h – Collégiale Sainte-Gertrude

> Infos : 067/84.08.64 – Office du Tourisme

## > Sport

## SA 8 novembre – Royal Alsec Nationale 2/BC Ninane

20h15 – Salle omnisports de la Dodaine

## SA 8 novembre – Pingouin Dames Nationale Honneur/Gantoise 1

15h – terrain de hockey de la Dodaine

## DI 9 novembre – RCSNivellois Equipe 2 Prov. A/KFC Hever

15h – Stade Reine Astrid

DI 16 novembre - Rugby au terrain du Chant des Oiseaux

14h – Stade Nivellois 1/RCC Binche

15h30 – Stade Nivellois 2/RC Forest

## SA 22 novembre – Pingouin Dames Nationale Honneur/Wellington

15h – terrain de hockey de la Dodaine

## DI 23 novembre – RCSNivellois Equipe 2 Prov. A/SK Nossegem

15h – Stade Reine Astrid

## DI 23 novembre – RCSNivellois Equipe 1ère B/RU Rixansartoise

18h – Domaine militaire

## DI 30 novembre – Stade Nivellois 2/Buc St-Josse 3

15h30 – terrain de rugby du Chant des Oiseaux

## SA 6 décembre – Royal Alsec Nationale 2/Boom BCC

20h15 – Salle omnisports de la Dodaine

## SA 6 décembre – Pingouin Dames Nationale Honneur/Uccle 1

15h – terrain de hockey de la Dodaine

## DI 7 décembre – RCSNivellois Equipe 2 Prov. A/RCS Ohain A

15h – Stade Reine Astrid

## DI 7 décembre – Stade Nivellois 1/Rugby Black Star

14h – terrain de rugby du Chant des Oiseaux

## Carnaval 2009 !

Nous faisons appel à toute personne ou toute association désireuse de défilier avec un char au Carnaval, qui se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2009.

Règlement de participation sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

> Infos : 0477/797.841  
Marc-Olivier GYSEN ou  
0475/566.312  
Philippe BOUFFIOUX

Bienvenue à tou(te)s !

**Bernard LAUWERS**,  
Echevin des Fêtes  
**Philippe BOUFFIOUX**,  
Président de Nivelles en Fête

**Jusqu'au DI 16 novembre – Exposition de peintures « Les Oeuvriers »**

Exposition de peintures du Centre artistique de Nivelles « Les Oeuvriers »  
Tous les jours de 14h30 à 17h30 ainsi que de 10h à 12h le w-e  
Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

**Jusqu'au 19 novembre - « Puisque les mots ne suffisent plus »**

David MAUQUOY expose ses oeuvres au Pilgrim's  
De 10h à 22h – square Gabrielle Petit 3  
> Infos : 0472/734.635

**JE 13 novembre - « L'amour au sein du couple !? »**

Dans le cadre des Conférences des Midis du Planning  
13h15 – salle des Mariages de l'Hôtel de Ville  
> Infos : 067/21.72.20 – Centre de Planning BW

**JE 13 novembre – Concert de Johan FOSTIER, guitariste**

Parcours musical du Centre culturel : « Musique sud-américaine et oeuvres diverses »  
20h – Eglise de Monstreux  
> Infos : 067/88.22.77

**SA 15 et DI 16 novembre « L'auberge du Cheval blanc »**

Théâtre de l'Opérette  
SA 15h, DI 15h30 - Waux-Hall  
> Infos : 067/88.22.77 – Centre culturel

**LU 17 novembre - « Progrès récents en radiothérapie »**

Conférence dans le cadre de l'Antenne interuniversitaire des Aînés  
14h30 – salle des Mariages de l'Hôtel de Ville  
> Infos : 067/88.22.80 – M. OSTERRIETH

**ME 19 novembre « En toute confiance »**

Comédie des Champs Elysées  
20h – Waux-Hall  
> Infos : 067/88.22.77 – Centre culturel

**JE 20 novembre - « Haïti chérie »**

Festival du Film solidaire, film de Claudio DEL PUNTA  
20h – Waux-Hall  
> Infos : 067/84.08.64 – Office du Tourisme

**JE 20 novembre - « La vision laïque du bouddhisme »**

Conférence de l'Extension de l'ULB

20h – Athénée royal de Nivelles  
> Infos : 067/21.69.75 – L. SNICK

**DI 22 novembre - « Abiye ! I faut sougni »**

Théâtre Nouvelle Gavotte  
19h30 – Waux-Hall  
> Infos : 067/88.22.77 – Centre culturel

**VE 28 novembre - Exploration du Monde « Québec »**

17h et 20h – Waux-Hall  
> Infos : 067/88.22.77 – Centre culturel

**LU 1<sup>er</sup> décembre - « La laïcité politique : rempart contre les intégrismes ? »**

Conférence dans le cadre de l'Antenne interuniversitaire des Aînés  
14h30 – salle des Mariages de l'Hôtel de Ville  
> Infos : 067/88.22.80 – M. OSTERRIETH

**MA 2 décembre – « Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis »**

Pièce de JM PIEMME, Théâtre national de la Communauté française  
20h – Waux-Hall  
> Infos : 067/88.22.77 – Centre culturel

**SA 6 et DI 7 décembre - « El rouïse dè Sinte Ernèle »**

Théâtre « Les XIII », mise en scène par Jean FAUCONNIER  
SA 20h et DI 15h – Waux-Hall  
> Infos : 067/88.22.77 – Centre culturel

**ME 10 décembre - « Plongeurs d'ombre »**

Spectacle pour enfants (à partir de 3 ans)  
15h – Waux-Hall  
> Infos : 067/88.22.77 – Centre culturel

**JE 11 décembre - « L'amour à l'épreuve de la vie »**

Dans le cadre des Conférences des Midis du Planning  
13h15 – salle des Mariages de l'Hôtel de Ville  
> Infos : 067/21.72.20 – Centre de Planning BW

**JE 11 décembre – Amnesty International – 30 ans**

Projection de « Standard operating procedures » d'Erol MORRIS  
20h15 – salle des Mariages de l'Hôtel de Ville  
> Infos : 0475/720.331

# Piscine en fête

## les 15 & 16 novembre !

### Samedi

10h30 – 11h30 : animations, aquagym ;  
14h – 14h30 : nage synchronisée ;  
14h30 – 16h30 : baptême de plongée ;  
à partir de 16h : thermes gratuits pour les enfants ;  
16h30 – 17h30 : démo de nage avec palme.

### Dimanche

8h30 : petit-déjeuner offert aux 50 premiers visiteurs ;  
à partir de 9h : thermes gratuits pour les enfants ;  
12h – 13h : démo de kayak Polo

> Infos : 067/84.15.05 – J. COLLET (Maison des Sports)



## Prévention contre le SIDA

Le 29 novembre, un stand de prévention sur le thème du SIDA se tiendra sur la Grand-Place à l'entrée de l'Hôtel de Ville de 9h à 16h. Vous pourrez participer à des jeux de prévention, recevoir des « packs jeunes » et poser des questions sur le sujet aux professionnels présents tout en dégustant un chocolat chaud offert par la Ville. Des bons pour un dépistage gratuit au planning vous seront également proposés et vous pourrez vous exprimer en rédigeant des messages de prévention sur des boules de Noël.

Bienvenue à tous, des activités sont prévues pour tous les âges !

> Infos : 067/28.11.92 – Guichet social (en collaboration avec le Centre de planning familial)

**Simon NAJM,**  
1<sup>er</sup> Echevin en charge de la Santé  
**Hubert BERTRAND,**  
Echevin en charge du Guichet social



## Etat civil

## Décès

AGLAVE Georgette, veuve de Decrolier Pierre  
 BOISSEAU Julien, célibataire  
 CORDIER Raymond  
 DECHEFF Paul, époux de Roeykens Arlette  
 DEFOSSSET Christian, veuf de Demanez Arlette  
 DELALIEUX Flora  
 DELCAMBE Yvan  
 DEWAELE Bernard, célibataire  
 DIETL Gertrude, épouse de Karkkonen Charles  
 GANTY Raoul, époux de Van Aerschodt Marie  
 GOFFIN Yvan, époux de Rahier Colette  
 HAUTIER Marcel, veuf de Tombeur Madeleine  
 HOQUET Gisèle, veuve de Stanson Amour  
 JALET Roger, époux de Lamotte Agnès  
 LEGRAND Robert, veuf de Mentzen Suzanne  
 LEPINOIS Jean-François, époux de Duprez Angélique  
 LEVÊQUE Francis, célibataire  
 LUYCX Françoise  
 OUDAER Pierre, veuf de Ronck Joséphine  
 RIGAUX Laure, veuve de Duvivier Yvan  
 ROSIERS Jeanne, veuve de Alaerts Louis  
 SANDERS Anna, veuve de De Bie Louis  
 SCHOEBRECHTS Jean  
 STERCK Ferdinand, époux de Verdure Marie  
 STURTEWAGEN Hélène, épouse de Leherte Jean  
 THOMASSIN Lucie, veuve de Guéry Raymond  
 VEGA VALLEJOS Vilma  
 VERMEESCH Rutger, veuf de Dumortier Marie  
 WAUTIER Philippe, époux de Delannoy Marie

## Naissances

AZAHAF Laïla  
 BEN HOMMANE Naïm  
 CARTON Noam  
 de Le HOYE Charline  
 DE MOOR Arthur  
 DEPPE Apolline  
 DE RYCKERE Romain  
 DESCHUYTENEER Timothy  
 DIOUCH Maïssa  
 DROULEZ Noa  
 DRUET Clément  
 HOLEMANS Célia  
 LAUMANS Alex  
 LESOIL Zoé  
 LETHÉ Alban  
 LINDGREN Noémie  
 MANGON Alya  
 MONSIEUR Line  
 MUSCH Kelya  
 MUSCH Shana  
 RENARD Florane  
 RICHIR Antoine  
 ROCHUS Arthur  
 RUTTEN Thibault  
 SAINTES Lisa  
 TASUJEV Lors  
 VAN ELDOM Lucas

**ERRATUM** : Décès :  
 BANDERLÉ Maria, 73 ans,  
 veuve de Vanantwerpen Benoni

Les gardes médicales sont gérées  
 par le Service Incendie.  
 Pour obtenir le n° de téléphone du  
 médecin de garde, veuillez appeler le  
 067/21 97 94

## Mariages

FERRARO Daniel, Nivelles  
 & HENNAUX Marie, Nivelles  
 GILSON Stéphane, Nivelles  
 & MARCHAND Julie, Nivelles  
 GORGON Olivier, Nivelles  
 & DESCHAMPS Caroline, Dour  
 HANNANE El Mostafa,  
 Khemisset(Maroc)  
 & BOUTIZIA Myriam, Nivelles  
 JACOBS Laurent, Nivelles  
 & DERDELINCKX Sophie, Nivelles  
 JOURDAIN Mathieu, Nivelles  
 & CHAREUNSY Daraphone, Nivelles  
 MERTENS Sébastien, Nivelles  
 & SAUTIER Sylva, Nivelles  
 NAVEAU Raphaël, Nivelles  
 & ADAM Alison, Nivelles  
 OUBAHA Elmadani, Carvin(France)  
 & DEWIT Françoise, Nivelles  
 TERRASI Carmelo, Braine-L'Alleud  
 & POLIZZI Laetitia, Nivelles  
 VOOS-CROUFER Marc, Woluwe-Saint-  
 Lambert & VAN DALE Magali, Nivelles

## Gardes

### Pharmacies de garde

**Novembre**  
 12. MULTIPHARMA  
 13. HAVAUX  
 14. HAVAUX  
 15. NIVELPHARMA  
 16. MAILLEBOTTE  
 17. MEUREE  
 18. MULTIPHARMA  
 19. VERT CHEMIN  
 20. HUGÉ  
 21. DERCLAYE  
 22. MM  
 23. VERT CHEMIN  
 24. DUFRASNE  
 25. MM  
 26. VERT CHEMIN  
 27. MAILLEBOTTE  
 28. DERCLAYE

29. HAVAUX  
 30. NIVELPHARMA

**Décembre**  
 1. MEUREE  
 2. MM  
 3. MULTIPHARMA  
 4. HUGÉ  
 5. FERRIERE  
 6. VERT CHEMIN  
 7. DERCLAYE  
 8. NIVELPHARMA  
 9. FAMILIA  
 10. VERT CHEMIN  
 11. MAILLEBOTTE  
 12. FERRIERE  
 13. FERRIERE  
 14. FERRIERE

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute. Renseignez-vous auprès de votre pharmacien. De plus, ces pharmacies seront ouvertes jusqu'à 23h. Au-delà, veuillez contacter la Police locale au 078/15.30.50

Il a in visûdje  
 à fé rtoûrner 'l procèssion.

Il a un visage à faire retourner  
 la procession (un visage à faire peur).

...

Ène vièye vatche roubîfye souvint qu'èle  
 a sté via.

Une dame âgée oubliée souvent  
 ses folies de jeunesse.

...

O n' ratind nin 'l vèye dèl procèssion  
 pou scurer les tchandlés.

On n'attend pas la veille de la procession  
 pour nettoyer les chandeliers.

Les données figurant dans l'Etat  
 civil ont obtenu l'accord des familles.

### Editeur responsable:

Pierre HUART - Bourgmestre  
 Hôtel de Ville - 2, pl. Albert 1<sup>er</sup> - 1400 Nivelles

### Secrétaire de rédaction a.i.:

Olivier GEEROMS - T. 067/ 88.22.84  
 nathalie.tensy@nivelles.be